

CA 17/06/2009 – Point 5.6 a
(Intitulé du Championnat du Monde ou d'Europe accompagné
de la série)
Du (date début) au (date fin) à (lieu) , (Pays organisateur)

Règlement type de sélection

1. OBJECTIFS

(Argumentaire à rédiger conformément aux objectifs fixés par le document cadre de la FFVoile en matière de représentation et performance à l'International de la nation et de ses représentants).

Classement des nations : (Place à définir)

***Filles : (Place à définir)**

***Garçons : (Place à définir)**

***Equipages Filles : (Place à définir)**

***Equipages Garçons ou Mixtes : (Place à définir)**

***Equipages Filles ou Garçons ou Mixtes : (Place à définir)**

2. ENCADREMENT DU CHAMPIONNAT

Il est composé d'un cadre de la FFVoile (**Prénom et Nom de l'entraîneur**) entraîneur du Collectif « Bleuets ».

3. SÉLECTIONS

Les sélections sont arrêtées par le Comité de Sélection de la FFVoile.

Ce Comité de Sélection est constitué par :

- Le Vice Président en charge de la Voile légère, Jean Pierre CHURET.
- Le Directeur Technique National, Philippe GOUARD.
- Le Coach Manager des « Bleuets », Gildas PHILIPPE.

Ce comité pourra faire appel à des experts si nécessaire.

Modalités

a- Règlement

1. Les prétendants à la sélection doivent être de nationalité française, licenciés FFVoile 2009 et nés en (XXXX) et plus (la précision sur la date de naissance est à donner si nécessaire).
2. Le nombre maximum de places attribuées est le suivant :
 - *Nombre de places pour les Filles : (X) places
 - *Nombre de places pour les Garçons : (X) places

- *Nombre de places pour les équipages Filles : **(X)** places
 - *Nombre de places pour les équipages Garçons ou Mixtes : **(X)** places
 - *Nombre de places pour les équipages Filles ou Garçons ou Mixtes : **(X)** places
3. **Sélection sur épreuve et sélection directe par le Comité de Sélection ou sélection directe par le Comité de Sélection.
- a. ***Sélection sur épreuve :
- *Pour les Filles : **(nombre de)** Filles, **(place des Filles)** au classement général de l'épreuve de sélection
 - *Pour les Garçons : **(nombre de)** Garçons, **(place des Garçons)** au classement général de l'épreuve de sélection
 - *Pour les équipages Filles : **(nombre d')** équipages, **(place des équipages)** au classement général de l'épreuve de sélection
 - *Pour les équipages Garçons ou Mixtes : **(nombre d')** équipages, **(place des équipages)** au classement général de l'épreuve de sélection
 - *Pour les équipages Filles ou Garçons ou Mixtes : **(nombre d')** équipages, **(place des équipages)** au classement général de l'épreuve de sélection
- b. Le Comité de Sélection sélectionne directement dans le cadre du Dispositif National Permanent de la Détection :
- *Nombre de Filles : **(nombre)** Filles
 - *Nombre de Garçons : **(nombre)** Garçons
 - *Nombre d'équipages Filles : **(nombre)** d'équipages Filles
 - *Nombre d'équipages Garçons ou Mixtes : **(nombre)** d'équipages Garçons ou Mixtes
 - *Nombre d'équipages Filles ou Garçons ou Mixtes : **(nombre)** d'équipages Filles ou Garçons ou Mixtes

b- Epreuve de sélection (une épreuve par support et par catégorie)

*Série, catégorie :

(Intitulé de l'épreuve) Lieu : **(XXXXXXXXXX)** Date : Du **(début)** au **(fin)** 20**(XX)**

*Série, catégorie :

(Intitulé de l'épreuve) Lieu : **(XXXXXXXXXX)** Date : Du **(début)** au **(fin)** 20**(XX)**

c- Composition de l'Equipe de France jeune (série et millésime).

Le Comité de Sélection validera la composition de l'Equipe de France jeune (**intitulé du Championnat suivi de la série et du millésime**), au plus tard le **(date à préciser)** 20**(XX)**.

En cas de désistement, le comité de sélection désignera le remplaçant.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Comité de sélection pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Chaque coureur sélectionné devra être à jour de son suivi médical règlementaire.

Chaque coureur sélectionné autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

4. LOGISTIQUE

Pour le « **intitulé du Championnat du Monde ou d'Europe accompagné de la série** » La FFVoile participera financièrement au déplacement des coureurs sélectionnés.

La FFVoile prend à sa charge les frais de l'encadrement.

La FFVoile fournira à chaque coureur et entraîneur une tenue Equipe de France jeune (**série et millésime**) (**intitulé et lieu du championnat**).

Chaque coureur mineur sélectionné devra fournir à la FFVoile une autorisation parentale (selon un modèle fourni par la FFVoile) et une autorisation de sortie du territoire national si celle-ci est exigée par la réglementation en vigueur.

Important :

(...) - Renseigner obligatoirement les rubriques entre parenthèses.

* - Utiliser les rubriques en conformité avec la série et les catégories concernées par le Championnat.

** - Suivant la stratégie de sélection, conserver la rubrique correspondante : Sélection sur épreuve et sélection directe par le Comité de Sélection ou sélection directe par le Comité de Sélection.

*** - Si cela est prévu dans la stratégie de sélection, utiliser la rubrique « sélection sur épreuve ». Dans ce cas il n'y aura qu'une épreuve de sélection maximum par série et par catégorie.